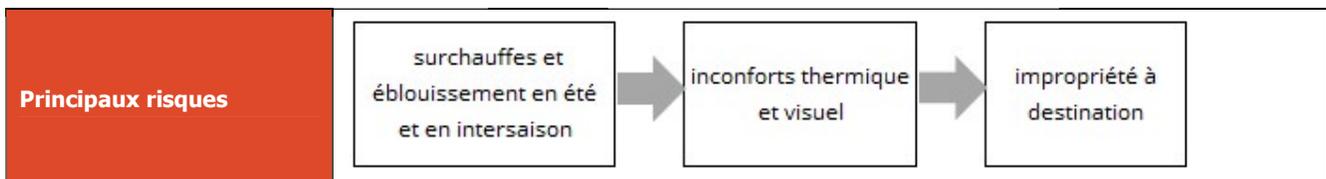




Élément technique	Sous-élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input checked="" type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/>
Parois vitrées	Protection solaire végétalisée	Protection solaire végétalisée absente sur la pergola.				



Cause technique			
/			
Origine	Conception <input checked="" type="checkbox"/>	Exécution <input type="checkbox"/>	Exploitation <input checked="" type="checkbox"/>
Pour des raisons financières, la végétation n'a jamais été plantée.			



Solutions correctives et/ou préventives
<p>Réaliser les plantations végétales prévues initialement.</p> <p>La prise en compte de végétaux comme protections solaires doit se faire avec beaucoup de prudence en conception. Il faut éviter la prise en compte trop optimiste de composants dont la participation réelle et effective est aléatoire. Pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser en conception une STD avec un modèle réaliste de croissance des végétaux. Les STD doivent évaluer la robustesse des solutions, ce qui mènera à l'ajout de protections complémentaires si cela avère être nécessaire. - Toujours prévoir l'évolution de l'environnement en particulier avec la survie ou non des espèces végétales sur les 20 à 30 années d'exploitation des bâtiments. - Intégrer dès la conception les recommandations d'entretien propres aux végétaux choisis. <p>La diminution de l'apport lumineux devra être également prise en considération.</p> <p>NB : la STD est rarement réalisée dans les projets de rénovation de logements individuels. La protection solaire végétalisée est à privilégier pour les façades sud et pour les climats méditerranéens.</p>



Exemples de bonnes pratiques

Photo ci-contre :
la protection solaire végétalisée initialement prévue sur la pergola a bien été plantée et elle s'est bien développée.